

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bastia, le 22/04/2024

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BASTIA

Villa Montepiano
20407 BASTIA cedex
Téléphone : 04.95.32.88.66
Télécopie : 04.95.32.38.55

E24000014 / 20

M. le Maire
Commune d'Appietto
Hôtel de ville
20167 APPIETTO

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30-13h30 à 16h00

Dossier n° : E24000014 / 20
(à rappeler dans toutes correspondances)

Affaire suivie par : Laetitia PRELY
Téléphone : 04 95 32 88 64
Courriel : laetitia.prely@juradm.fr

COMMUNICATION DÉCISION DÉSIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Appietto

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné M. François-Marie SASSO, expert « aménagement du territoire, urbanisme, spécialiste des travaux maritimes », demeurant Villa Saint-Antoine 21 boulevard Benoîte Danesi, BASTIA (20200) (tel : 06 15 76 93 83 ; mél : francois.sasso@wanadoo.fr) en qualité de commissaire enquêteur.

M. Dominique FARELLACCI est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
Laetitia PRELY

